EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente novembre deux mil six, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de THAURON, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel COUFFY, Maire.

Date de convocation du conseil municipal: 25 novembre 2006

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

<u>Présents</u>: MM. COUFFY Michel, MILEUR Bruno, CAILLAUD Guy, PARIS Guy, DULERY Yvon, ROUCHON Eric, PEYNY Roland LEPETIT Marcel

Absent: Mr PATEYRON Christian

Secrétaire de séance : M. MILEUR Bruno

Publié le 02-12-2006



3 – MOTION DESSERTE FERROVIAIRE DEPARTEMENT CREUSE

Le maire donne lecture de la motion adoptée à l'unanimité par l'association des maires et adjoints de la Creuse lors de son assemblée générale du 21 octobre dernier et concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse, soit :

« Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif — la ligne grande vitesse Poitiers/Limoges — pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine/Châteauroux/Vierzon/Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris ;

- l'aménagement de la ligne Guéret/Limoges avec la suppression du rebroussement et

- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances, Evaux, Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon. »

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la motion ci-dessus.

18 DEC. 2006

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS. AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES. POUR EXTRAIT CONFORME.

LE MAIRE,

Michel COUFFY!